

Déclaration liminaire CFTC CTL EMPLOIS du 22 janvier 2020

Monsieur le Président,

Pour 2020, vous nous annoncez seulement 9 suppressions d'emplois en nous faisant remarquer que ce nombre est le plus faible depuis 10 ans.

Ces suppressions portent, cette année, uniquement sur des emplois vacants.

Au cours de l'année 2019 les agents de la DRFIP ont dû faire face à la mise en place du prélèvement à la source (PAS) et aux annonces successives du Nouveau Réseau de Proximité au périmètre fluctuant.

Les résultats de la « votation » organisée par l'intersyndicale du Loiret font état des interrogations très fortes des agents quant à leur avenir professionnel et celui des missions qu'ils exercent.

A ce jour, malgré les demandes répétées des représentants CFTC, aucune réponse concrète ne leur a été apportée afin que chaque agent puisse se projeter dans l'avenir.

**Cette demande étant légitime, nous la reformulons aujourd'hui :
« quel est l'avenir de nos missions ? »**

La CFTC DGFIP LOIRET et l'ensemble des agents constatent que vous supprimez des emplois vacants. **Ce placebo, s'il soulage les suppressions de postes dit occupés, il n'en ralentit pas pour autant, sa progression de suppression. (à voir, je ne suis pas certaine d'avoir été clair ..)**

Vous nous avez annoncé une augmentation (certaine) du nombre des suppressions d'emploi pour 2021 et 2022 des réformes à venir.

La DGFIP paie le plus lourd tribut en suppression de personnel depuis les diverses transformations relatives à ses dernières années. Sur 10 ans, 40000 emplois ont été supprimés.

(Et pour nous dans le loiret on a les chiffres?)

La CFTC Dgfip Loiret confirme sa position de désaccord complet résultant des suppressions d'emplois et affirme , dans ce schéma de simplification que la dématérialisation et la réorganisation du territoire et de la DRFIP, ne peuvent pas remplacer autant de suppressions de postes....

Par conséquent, la CFTC DGFIP Loiret ne peut cautionner ce démantèlement du service public qui fait émerger un département loirétain à plusieurs vitesses. (grandement inégalitaire à la place de plusieurs vitesse)

Pour ces raisons, la CFTC DGFIP LOIRET votera contre vos propositions de suppressions d'emplois.

Nous vous remercions pour votre écoute.

